



BULLETIN d'INFORMATION



Mensuel de
**Union Départementale
des Syndicats CGT**
8, Place Malus
18000 BOURGES

-0-0-0-

Bourges CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 21/12/2020
A distribuer avant le 26/12/2020

N° 444
DÉCEMBRE 2020

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €



BULLETIN SPECIAL

EDUCATION NATIONALE

PIX ET PIX ECOLE ET DRAME

OU

Comment privatiser sournoisement l'Éducation Nationale



Privatiser un service public tel que l'Éducation Nationale est un travail difficile qui demande beaucoup de temps, de pédagogie, de diplomatie et de sournoiserie.

La privatisation de l'éducation nationale peut prendre les formes les plus diverses :

- Développement du secteur marchand.
- Renforcement de la concurrence entre établissements.
- Développement du soutien scolaire privé que l'on qualifiera de « privatisation par défaut ».
- Le management du privé appliqué au secteur public.

Ceci procède de la privatisation « endogène ».

La privatisation « exogène », elle, correspond à une entrée du secteur privé dans le secteur public de l'éducation : faire appel à des opérateurs à but lucratif et des entreprises privées pour concevoir, gérer, ou distribuer certains segments de l'enseignement public.

La privatisation de l'enseignement est indissociable de la pression patronale (MEDEF), visant à réduire l'école au rôle de formateur de main d'œuvre. Souvenons nous du slogan du MEDEF : « *Si l'école faisait bien son travail, j'aurais un travail* ».

Dans cet écrit, il ne sera pas possible d'aborder la privatisation de l'école sous tous ses aspects. Je parlerai surtout du dernier né de cette logique de privatisation « exogène » : la plate-forme PIX.

COMMENT EST NÉE LA PLATE-FORME PIX ?

PIX est une plate-forme qui a été mise en place loin, très loin des enseignants (Pix est porté par une équipe de 60 personnes : enseignants, chercheurs, développeurs web, experts de l'éducation et de la médiation numérique, du design, de la communication, des relations institutionnelles). Elle permet aux élèves de s'auto-évaluer dans les domaines liés au numérique qui ne relèvent pas du programme. Mais pour bien comprendre la naissance et les objectifs de cette plate-forme, nous devons remonter le temps.

2015 : Mme Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, lance la réforme du collège avec l'objectif de mise en œuvre à la rentrée 2016.

Cette réforme comporte plusieurs volets :

A- Des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (appelés EPI). Ce travail interdisciplinaire doit se faire sur 8 thèmes imposés dont 6 devront être étudiés au collège entre la 5ème et la 3ème.

Les 8 thèmes des EPI :

1. Corps, santé, bien-être, sécurité
2. Culture et création artistique
3. Transition écologique et développement durable
4. Information, communication, citoyenneté
5. Langues et cultures de l'Antiquité
6. Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales
7. Monde économique et professionnel
8. Sciences, technologie et société

De plus ces EPI doivent permettre la mise en œuvre de 3 parcours éducatifs parmi cette liste :

1. Parcours avenir
2. Parcours d'éducation artistique et culturelle
3. Parcours citoyen
4. Parcours santé

B- Un nouveau mode d'évaluation nommé évaluation par compétences.

Pour information, en novembre 2016 le MEDEF remettait au gouvernement un rapport de propositions pour l'enseignement supérieur dans lequel nous trouvons la proposition suivante dans le chapitre intitulé *Synthèses des propositions* : « *Valoriser l'expertise des entreprises en créant une **plate-forme** de ressources mutualisant les référentiels d'activités et des **compétences** des métiers élaborés par les branches professionnelles et en faire un **site de référence** pour les organismes de formation* ».

Apparaissent déjà les termes de plate-forme et de compétences.

HISTOIRE DE CETTE RÉFORME

La réforme est présentée au CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation), malgré une opposition des principaux syndicats d'enseignants (sauf UNSA). Le CSE valide cette réforme, appuyé en cela par le MEDEF.

Ce même CSE **rejette le 9 Octobre 2015** la réforme des programmes. Le gouvernement n'a aucune obligation de revoir sa copie, le CSE n'étant que consul-

tatif. Le gouvernement ne revoit donc pas sa copie et ce, malgré une très forte **opposition des enseignants** qui marquent cette opposition par de nombreuses manifestations. N'en tenant aucun compte, **Manuel Valls** (premier ministre) publie les décrets et les arrêtés le **20 mai 2015** pour application dès la **rentrée 2016**.



ET PIX DANS TOUT ÇA ?

Le 17 novembre 2016 (2 mois et demi après la rentrée), N. V Belkacem annonce le lancement de la première version de la plate-forme PIX.

PIX devient un GIP (Groupement d'Intérêt Public) et est lancé en tant que tel en septembre 2017. Beaucoup de précipitations me direz vous, tant pour la réforme que pour la création de la plate-forme.

Cette précipitation ne doit rien au hasard. En effet, en juin 2016, la Direction de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne lance :

« La nouvelle stratégie en matière de compétences, qui invite les États membres à améliorer la qualité des compétences et leur adéquation aux besoins du marché du travail et à travailler ensemble pour renforcer l'employabilité et la compétitivité . »

M. Hollande se devait d'être prêt pour répondre à cette demande de la Commission européenne.

QUID DE LA PRIVATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

La privatisation d'un service public, comme je le disais précédemment, est un processus long. Chaque gouvernement a semé pour son successeur des petits cailloux blancs sur le chemin du libéralisme. PIX est l'un de ces cailloux.

En 2017 le GIP PIX est opérationnel pour une durée maximale de 5 ans.



Ce GIP comme tout GIP va permettre de collecter des fonds privés et publics, mais aussi d'intégrer en son sein des partenaires privés qui participeront au développement opérationnel du GIP. Ainsi se crée un autre volet du GIP, moins connu : PIX Pro.

Pix Pro est une branche destinée aux professionnels du GIP. Comme le dit l'entête du site: *« Ils utilisent PIX et le construisent avec nous »*.

Qui sont ces «Ils» ? ils sont : **Vinci - AG2R la mondiale - Crédit Agricole - Thuasne - L'Oréal...**

Pix Pro s'est adjoint les services de la société «Reloaded», société qui accompagne les entreprises dans leur transformation numérique.

Cette nouvelle version de Pix Pro dédiée aux entreprises doit permettre *«d'accompagner la montée en puissance de l'ensemble des collaborateurs sur le numérique, véritable enjeu et clé du succès de leur transformation»*.

Jérôme Delaveau, directeur associé de la société Reloaded, précise aussi que cette nouvelle version Pro permet de récupérer l'ensemble de la DATA (données). La plate-forme étant compatible RGPD, elle offre ainsi la possibilité de donner une photo très précise des compétences numériques maîtrisées par le collaborateur et mutualisées au niveau d'une équipe, d'un département d'une entité ou d'une filiale. L'objectif ? *« Imaginer des programmes de formation sur mesure et proposer sur la plateforme des contenus de formation adaptés à chaque collaborateur en fonction de son niveau »*.

La version PIX PRO est lancée en 2019 sur un grand nombre d'entreprises.

Au regard de ce qui précède, peut-on légitimement se poser la question de ce que deviendra ce GIP au terme de ces 5 ans de validité ?

La réponse est donnée par le ministère de l'économie et des finances dans une communication du 14 juin 2016 :

« La dissolution d'un GIP ne remet pas en cause l'existence juridique des membres qui composaient

le groupement. Ceux-ci conservent leur liberté d'exercer, dans un autre cadre institutionnel, l'activité à laquelle ils concourent dans le cadre du GIP ».

Définition du cadre institutionnel : le cadre institutionnel représente l'environnement mis en place par les institutions dans lequel évoluent les entreprises. C'est le contexte économique dans lequel les opérations commerciales sont effectuées entre les différentes sociétés et entre les sociétés et les particuliers, que ce soit au sein d'un même pays ou entre des agents économiques de pays différents. Aussi bien les professionnels que les particuliers doivent comprendre l'environnement qui les entoure afin de faire leurs choix économiques en s'adaptant à celui-ci.

Chacun comprendra donc que les entreprises collaboratrices du projet PIX continueront hors cadre de l'Etat et pour leur compte. L'Etat aura été le facilitateur pour la mise en œuvre de la privatisation de **l'Éducation Nationale, répondant** dans le même temps aux directives européennes, à savoir :

- Favoriser l'employabilité
- Favoriser la mobilité
- Répondre aux contraintes de la concurrence

Ne perdons pas de vue que la logique de l'évaluation par compétences est issue du domaine de l'entreprise. Il ne lui manquait plus que l'outil lui donnant l'accès à l'ensemble de la DATA. Et cet outil lui permettant d'évaluer selon ses besoins (ceux de l'entreprise), l'État l'a fait : il s'appelle PIX.

Continuons sur les données (les DATA) PIX nous dit :

L'ensemble des sous-traitants du GIP Pix hébergent leurs données en France ou en Union Européenne. **Toutes les données des utilisateurs traitées sur la plateforme Pix sont hébergées en France**, à l'exception de certaines traces (données pseudonymisées hébergées en Allemagne), et des données que les utilisateurs ou partenaires nous communiquent lors des demandes qu'ils initient indépendamment de la plateforme Pix, telles que les demandes de service via un formulaire, ou les demandes de support via la plateforme d'assistance utilisateur (hébergées dans d'autres pays de l'Union Européenne).

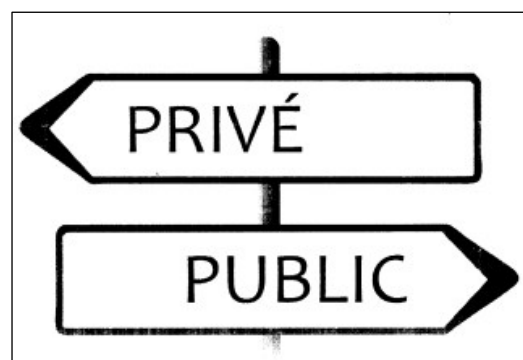
Liste des sous-traitants destinataires de données personnelles d'utilisateurs de Pix

La liste ci-dessous indique le sous-traitant auquel est confiée chaque activité citée :

- Organisation et mise en œuvre des sessions de certification : **Centre de certification agréé**
- Hébergement des données et traitements de la plateforme Pix : **Scalingo**
- Hébergement des données et traitements de sites secondaires de Pix : **OVH PDG : Michel Paulin** société fondée et appartenant à 80% à Octave Klaba 5ème fortune française
- Service en ligne d'agrégation des traces applicatives : **Datadog Siège social : États-Unis - PDG : Olivier Pomel**
- Service en ligne de gestion des tickets d'assistance utilisateur : **Freshdesk** (option stockage UE) **Siège social : San Mateo, Californie, États-Unis PDG : Girish Mathrubootham** (oct. 2010)
- Service en ligne d'envoi de mails aux utilisateurs : **SendInBlue**
- Service en ligne de formulaires destinés aux utilisateurs : **123formbuilder** (option stockage UE) **maison mère : Timisoara Roumanie**
- Service en ligne outillant le travail collaboratif pour les équipes de Pix : **GSuite** (option stockage UE) **Maison mère : Google**

L'ÉCOLE FACE AU DRAME DE LA PRIVATISATION

En quelques 50 ans, les objectifs de l'école ont été bouleversés. De l'instruction, nous sommes passés à la mise en adéquation des compétences de nos élèves avec le marché du travail.



Voici quelques années, nous visions à former des citoyens, qui après leurs études (courtes ou longues), seraient aptes à appréhender le marché du

travail et y trouver leur place. Aujourd'hui, bien avant qu'ils atteignent la maturité citoyenne, notre mission est de les mouler dans le cadre entrepreneurial, sans aucun recul critique et sans connaissance de leur propre capacité à agir sur le monde qui les entoure et auquel ils appartiennent.

Les multinationales (nous le verrons plus loin), visent aussi cet objectif. C'est bien pour cela qu'elles ont investi le champ de l'éducation.

N'est-il pas temps de se demander quelle éducation et quel avenir nous voulons pour nos enfants, pour nos élèves ?

Pour les enseignants aussi le danger est grand : sont apparues depuis peu les 10 nouvelles compétences pour être enseignant.

Ces 10 nouvelles compétences n'ont qu'un objectif : nous formater afin que nous puissions développer l'employabilité de nos élèves.

Il est d'ailleurs temps de se rappeler d'où vient cette notion d'employabilité.

Cette notion est née en Angleterre au début du 20^{ème} siècle. Son enjeu :

Différencier ceux qui seront aptes à s'intégrer à la société industrielle, des pauvres qui eux, relèvent de la charité. Mais c'est avec le New Deal aux États Unis et l'extension du chômage que cette notion se développe. Elle fait donc référence à des capacités élémentaires pour occuper un emploi.

Employability signifie en effet Aptitude à l'Emploi.

Le 15 janvier 1995 Lionel Jospin, ministre de l'Éducation Nationale, déclarait :

« Je propose une approche pédagogique différente. L'élève, dans sa réalité psychologique, physiologique et sociale, doit devenir partout la référence autour de laquelle l'enseignement doit s'organiser ».

Nous sommes aujourd'hui loin de cet objectif.

L'enseignant est donc soumis à PIX pour les évaluations des compétences numériques (l'utilisation de PIX est obligatoire). Cela signifie que l'enseignant prépare ses cours au regard des évaluations proposées par PIX : la liberté pédagogique a du plomb dans l'aile.

Mais pensez vous que PIX et ses partenaires vont s'arrêter là ? Bien sûr que non, la mariée est trop belle.

Dans une publication, du GIP PIX du 27 mars 2020, PIX annonce : « *de nouveaux tests par discipline sur tous les niveaux du collège au lycée* », et ce avec un argumentaire on ne peut plus « bienveillant ». Je cite :

« Afin d'être le plus possible utile aux enseignants qui font face à l'urgence sanitaire, PIX a accéléré la fabrication et la mise en ligne (...) des tests prêts à l'emploi (...) pour évaluer les compétences numériques dans chaque discipline. »

Dans le même temps PIX annonce : « Des parcours disciplines sont mis à disposition à titre expérimental pour le cycle 4 (cycle des approfondissements qui recouvre les classes de 5e, 4e et 3e) en technologie, français, histoire, géographie, EMC, etc.....



Et HOP!!! Le doigt (ou plus) est dans l'engrenage.

Pour se rassurer ou pas, voici ce que l'on peut lire dans une publication de **Nelly Guet** sur **Alerte éducation**, intitulée : **La place de l'entreprise dans les systèmes éducatifs européens : comparatif Europe-France.**

*L'organisation hiérarchique ne permet pas d'accorder aux établissements du premier et du second degré, l'autonomie et la marge de manœuvre qui leur permettraient de **s'affranchir des programmes disciplinaires nationaux et des prescriptions d'utilisation des moyens.***

Je rappelle que dans les autres pays, les directeurs d'écoles sont des chefs d'établissement à part entière comme leurs collègues du second degré.

« C'est ainsi que nous pouvons espérer :

- *Que des élèves, en salle de permanence, n'attendent plus les bras croisés le cours suivant car ils n'imaginent pas comment travailler seuls.*

- Que les chefs d'établissement ne relèveront plus dans les libellés des appréciations scolaires sur les bulletins, des remarques que l'on pourrait dupliquer à l'infini : « manque de travail personnel », « manque de concentration en classe », « trop de bavardages », ...
- Que les enseignants pourront modifier leurs pratiques, tout au long de leur carrière.
- Que les collectivités territoriales construiront des bâtiments scolaires adaptés aux nouvelles formes de travail du XXI^e siècle, nécessitant de grands espaces ouverts – « open space » – , utilisés à certains moments de la journée pour offrir la possibilité, dans un même lieu, d'organiser des activités très diversifiées : ici, un groupe d'élèves s'impliquant dans une expérience scientifique ou dans une répétition de pièce de théâtre en langue étrangère, là un autre groupe préparant un dossier à plusieurs, nécessitant la mise en commun de ressources documentaires, là encore des élèves isolés, répondant à un questionnaire sur leurs tablettes, PC, d'autres concentrés individuellement sur un exercice de mémorisation, là enfin un professeur, jouant le rôle de coach, vérifiant de manière approfondie les connaissances, compétences et attitudes d'un élève, lors d'un entretien individualisé, d'au moins 20 minutes. »



Nelly Guet est responsable de Alert Éducation et Membre du comité interministériel pour la promotion de l'économie dans l'éducation : CODICE (dont les partenaires sont les Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Éducation Nationale, le MEDEF, la CGPME, l'Institut de l'Entreprise, l'ACFCI et des associations impliquées dans la relation Éducation-Entreprise).

L'entreprise est installée dans l'école, la privatisation d'un des fondements de notre république est bien entamée.

Nous avons vu la stratégie gouvernementale pour installer le libéralisme dans l'éducation nationale à travers la mise en place d'un outil -PIX- dont l'utilisation est maintenant obligatoire. Hélas PIX n'est pas le seul exemple. Tous les domaines de l'éducation nationale qui permettent la récupération de données (données personnelles des élèves et des familles, données scolaires, absences, bulletins appréciation, sanctions, documents échanges mails élèves/professeur/élèves, parents/professeurs/parents) ont été livrés au privé.

Deux exemples : Pronote et Pearltrees

Nous ne parlerons pas de Microsoft qui, en 2015 (année de publication des décrets de la réforme du collège), a passé un fructueux accord avec l'Éducation Nationale.

Pronote : appartient à la société Index Éducation basée à Marseille qui a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 20.808.000,00 Euros. Cette société, grâce à Pronote, détient les livrets scolaires de chaque élève. Toutes ces données sont hébergées dans le data center d'Index Education à Marseille. Doit-on s'en inquiéter ?

Oui ! Bien sûr, puisqu'il n'existe aucune législation particulière sur les données scolaires, bien que la France se soit dotée du GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources) en 2017. Le GAR est une solution portée par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse au bénéfice des écoles et établissements scolaires.

Pronote fonctionne en dehors du GAR.

Pearltrees : est un service web qui permet d'organiser, d'explorer et de partager des contenus numériques (pages web, images, vidéos, fichiers, notes personnelles, etc.....). Ce service est largement utilisé dans les collèges et lycées par les élèves et enseignants. Pearltrees est une société fondée en 2009 par Patrice Lamothe.



Cette société compte parmi ses **actionnaires le groupe ACCUEIL** qui a investi 5 millions d'euros dans la petite start-up Pearltrees. Le groupe ACCUEIL possède une multitude de filiales dont ACCUEIL ALTITUDE qui ouvre son premier **DATA center** en 2008. Pearltrees lève aussi auprès de ISAI, fonds d'investissement, 1,2 million d'euros. ISAI est créé par Pierre Kosciusko Morizet (frère de l'ancienne ministre de N. Sarkozy) et Geoffroy Roux de Bézieux actuel président du **MEDEF**.

On peut se poser la question : où sont les données de nos élèves, des enseignants, sur le GAR ou sur le data center du groupe accueil ?

CONCLUSION

« Nous atteignons le cœur du projet de régression sociale porté par le Medef via l'école. »

Ce projet a pour but « de répondre à des besoins de court terme des entreprises en définissant les salariés en fonction du poste de travail. L'émancipation rend au contraire possible tous les choix, dans l'espace comme dans le temps, car elle se fonde sur l'humain d'abord. »

François Coq : le MEDEF ou l'école aliénée.

Si nous continuons à accepter cette transformation de l'école, nous acceptons que nos enfants, nos élèves, ne rêvent plus, n'imaginent plus, ne créent plus, ne pensent plus. Nous acceptons donc de les condamner à obéir.

Il y a donc urgence à agir pour protéger ce bien commun qu'est l'Éducation Nationale .

Frédéric Renard

Professeur des écoles spécialisé en retraite

Militant CGT

Sources :

- ➔ <https://www.classe-de-demain.fr/accueil/secondaire/des-amenagements-pour-faire-entrer-lentreprise-au-college-et-au-lycee>
- ➔ https://helvia.uco.es/xmlui/bitstream/handle/10396/17545/ij21ce_4_numero_especial_7.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- ➔ <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-avenir-7598>
- ➔ <https://fr.irefeurope.org/Publications/Articles/article/Les-ecoles-et-les-eleves-sont-deja-evalues-Maintenant-il-faut-reformer>
- ➔ http://www.alerteducation.eu/files/AlertEducation_web_FR.pdf
- ➔ <https://www.contrepoints.org/2015/12/22/233550-education-ce-sont-les-entreprises-qui-sauveront-nos-ecoles>
- ➔ Le MEDEF ou l'école aliénée par François Coq
- ➔ Le numérique à l'école, inutile en pédagogie mais bon pour Microsoft.pdf
- ➔ http://web-engage.augure.com/pub/attachment/506240/01253980888959061479998302010-medef.fr/Propositions%20MEDEF_Education_Superieur_2017.pdf?id=1856211
- ➔ <https://reporterre.net/Le-numerique-a-l-ecole-inutile-en-pedagogie-mais-bon-pour-Microsoft>
- ➔ <https://www.societe.tech/levee-de-fonds-pearltrees-leve-1-3-million-deuros/>
- ➔ <https://www.societe.tech/levee-de-fonds-pearltrees-leve-5-millions-deuros/>
- ➔ <https://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1055854-ou-investissent-les-parrains-du-web-francais/1055865-p-kosciusko-morizet>
- ➔ <https://www.journaldunet.com/web-tech/start-up/1005030-les-levees-de-fonds-de-l-e-business-au-1er-semester-2012/1005035-services-web>
- ➔ <https://www.ecommercemag.fr/Thematique/techno-ux-1226/Breves/360Learning-leve-million-euros-228803.htm#>

